

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2023\_4\_19

L' an deux mille vingt trois, le lundi 03 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 24 Mars 2023

Présents : 27

**Titulaires** : Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame DESCHANELS Georgette, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Autorisation du président à signer une demande de subvention auprès de la région pour réaliser un inventaire papillon**

**Pouvoirs :**

Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame DESCHANELS Georgette  
Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane RAYNARD

M. Daniel NOEL Vice-Président en charge de l'environnement, expose à l'assemblée :

Les papillons diurnes sont peu connus sur le site ENS du Bois d'Abeau alors que de fort enjeux d'espèces patrimoniales sont présentes. La région accompagne financièrement des projets d'amélioration des connaissances sur certaines espèces prioritaires notamment les papillons. Aussi, il s'agit de déposer une demande de subvention auprès de la région pour réaliser un inventaire des papillons diurne sur le site ENS Abeau-Ganière. Ce financement viendra compléter les financements du département et permettra de réaliser un inventaire des papillons sur les milieux ouverts du site en ciblant les espèces patrimoniales suivantes : Hermite, Diane, Azuré du serpolet, Damier de la Succise, Proserpine, Zygène cendrée, Hespérie des circes. Parallèlement à ces journées d'inventaires, des interventions grand public seront effectuées pour sensibiliser sur ces espèces et sur les milieux ouverts. Cet inventaire permettra d'inscrire des mesures de gestion par la suite.

Plan de financement de l'inventaire :

DEPENSES	MONTANT
Inventaire papillons diurne d'intérêt patrimoniaux (prestation externe)	7 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 €</b>
FINANCEURS SOLLICITES	
Département	4 900 €
Région	2 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés, **AUTORISE** le Président à signer une demande de subvention auprès de la région dans le cadre de l'AMI Protection de espèces selon le plan de financement présenté.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Affiché le

ID : 007-200039832-20230403-D\_2023\_4\_19-DE

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 03/04/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le